Modalités de l'aide aux victimes de l'incendie

22 rue de Barr à Strasbourg

A partir du samedi 29 février 2020

Accompagnement médico-psychologique - CUMP 67
24h/24h du vendredi 18h30 à lundi 9h
Pour toute demande médico-psychologique ce week-end, vous pouvez contacter l'accueil dédié des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au : **03.88.11.66.48** qui vous mettra en contact avec l'astreinte Cellule d'Urgence Médico Psychologique (CUMP).
Puis CUMP 67 au **03.88.11.62.12** du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h

---

Accompagnement juridique - SOS Aide aux habitants - FRANCE VICTIMES 67
Téléphone : 06.01.70.53.37
Adresse mail : contact@sos-aide-aux-habitants.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Information juridique sur vos droits et accompagnement dans les démarches administratives (Assurance, procédure judiciaire : dépôt de plainte, ouverture éventuelle d'information judiciaire, demande d'indemnisation, etc.).

Accompagnement social – Centre communal d'action sociale de Strasbourg
Téléphone : 03.68.98.64.58
Adresse : 1, Parc de l'Etoile 67076 Strasbourg (Arrêt Tram A et D : Etoile Bourse)
Pour toute question d'ordre social, pour la recherche d'hébergement et de logement à partir de lundi 8h30.